

# Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE Section de la Haute Loire

17, rue des moulins – BP351 43012 LE PUY EN VELAY CEDEX

fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr <u>Site local: http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/</u>

## COMPTE RENDU AUDIENCE A LA DIRECTION le 4 février 2020

Mardi 5 février 2020, une délégation de FO DGFIP 43, composée de Jocelyne LIMAGNE, Philippe SAGNARD, Robert GAGNE et Stéphanie BENOIT, a rencontré la directrice départementale, accompagnée de la chef du pôle support et expertise.

La demande d'audience était consécutive aux annonces faites dans la presse le 29 janvier 2020 par le ministre DARMANIN qui informait que la ville du Puy en Velay avait été sélectionnée pour accueillir des services de la DGFIP actuellement localisés en lle de France et dans d'autres grandes métropoles comme Lyon, Marseille...

Bien que les agents du département aient eu l'information au même moment où la presse relayait le message, nous avons d'emblée dénoncé la méthode de communication : les médias semblant détenir des informations que nous n'avions pas.

La directrice a simplement précisé qu'elle ne maîtrisait pas le dispositif de communication qui est de la seule compétence du ministère.

Elle a également indiqué que suite à l'appel à candidature fait le 17 octobre 2019 auprès des collectivités, la Direction Départementale a incité les collectivités du département à se faire connaître (4 se sont portées volontaires).

La candidature de la ville du PUY en VELAY a été soutenue par la DDFIP et la Préfecture.

Nos questions ont porté sur plusieurs points.

#### Quels services seront implantés en province ?

Réponse : les services concernés sont des services administratifs, de gestion, d'appui, qui ne font pas d'accueil du public. Ce peut être tout ou partie d'un service, d'une mission qui sera délocalisé.

A l'heure actuelle, les emplois délocalisés ont été fléchés en volume mais les services ne sont encore pas ciblés. Ils seront connus à l'automne.

#### Nombre d'agents concernés ?

Réponse : incertain à ce jour, mais on peut penser à une trentaine.

#### Quels agents viendront?

Réponse : la priorité supra départementale jouera pour les agents qui souhaiteront venir en province.

#### Immobilier: quels locaux pour les recevoir?

Les collectivités doivent proposer des locaux mais la direction assure que s'il y a des vacances domaniales (bâtiment appartenant à l'État), elles seront également examinées.

#### Les emplois seront-ils gérés par la DDFIP43 ?

Réponse : oui, ils seront intégrés au TAGERFIP 43.

La direction indique par ailleurs que l'objectif de cette opération de délocalisation est de remettre des emplois dans les territoires avec de meilleures conditions de vie offertes. Un CTL sera convoqué sur le sujet en temps et en heure.

#### FO-DGFIP 43 n'est pas dupe de l'opération de communication du ministre DARMANIN.

Depuis de nombreuses années, les personnels de la DGFIP subissent un véritable plan social (63 suppressions d'emplois en 6 ans). Depuis juin dernier, ils dénoncent et combattent le projet de Nouveau Réseau de Proximité du même ministre.

Il est évident que ce ne sont pas ces emplois délocalisés qui vont pallier à la destruction de notre réseau.

Car à l'issue de l'audience, il apparaît que ni le périmètre, ni le nombre d'emplois, ni le lieu d'implantation, ni le calendrier final ne sont définis à l'heure actuelle.

Par contre, nous avons bien eu confirmation que les services délocalisés ne seraient pas des services d'accueil du public.

Les annonces sont de toute évidence prématurées et loin des besoins de la population tels qu'ils se sont exprimés ces derniers mois.

La section FO-DGFIP 43 dénonce cette manipulation médiatique et électoraliste à la veille des municipales, qui tend à faire croire que nos concitoyens auront dès 2021 plus de services publics!

La section FO-DGFIP 43 mettra tout en œuvre pour le maintien de tous les emplois et de toutes les implantations des Finances Publiques dans le département qui restent les garantes du meilleur service aux contribuables et aux collectivités.

En fin d'audience, la directrice a précisé qu'elle communiquerait sur le NRP (Nouveau Réseau de Proximité) fin mars/début avril.

Quant au projet de trésorerie hospitalière, FO-DGFIP a encore une fois, avec des arguments pertinents, sensibilisé la directrice sur le projet, notamment en ce qui concerne la volumétrie des emplois. La directrice a paru attentive à nos remarques.

Les représentants Force Ouvrière : Jocelyne LIMAGNE, Philippe SAGNARD, Robert GAGNE, Stéphanie BENOIT.

### Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



#### BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Jocelyne LIMAGNE, C des FP du Puv)

PRENOM: GRADE:

AFFECTATION:

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFiP signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu